



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de l'environnement et du développement durable

ENVI • NUMÉRO 048 • 2^e SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 24 mars 2015

—
Président

M. Harold Albrecht

Comité permanent de l'environnement et du développement durable

Le mardi 24 mars 2015

•(0850)

[Traduction]

Le président (M. Harold Albrecht (Kitchener—Conestoga, PCC)): La séance est ouverte.

Bienvenue à la 48^e séance du Comité permanent de l'environnement et du développement durable. Nous devons accueillir quatre témoins aujourd'hui. Cependant, en raison de problèmes techniques, nous sommes dans l'impossibilité d'établir la communication avec Winnipeg et nous tentons toujours d'établir la communication avec l'Île-du-Prince-Édouard. Par contre, nous avons un témoin sur place prêt à nous présenter son exposé. Nous passerons ensuite aux questions des membres.

Nous serons peut-être en mesure de lever la séance à 9 h 45. Si nous avons deux témoins, cela nous donnera suffisamment de temps pour entendre leur témoignage et poser quelques questions.

Nous entendrons d'abord M. Greg Farrant, directeur, Affaires gouvernementales et politiques publiques, Fédération des pêcheurs et chasseurs de l'Ontario.

Monsieur Farrant, je vous souhaite la bienvenue.

M. Greg Farrant (directeur, Affaires gouvernementales et politiques publiques, Fédération des pêcheurs et chasseurs de l'Ontario): Merci, monsieur le président.

Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du comité, et chers collègues, si vous êtes dans le cyberspace, bonjour.

Au nom de la Fédération des pêcheurs et des chasseurs de l'Ontario, l'une des plus importantes et plus vieilles organisations de conservation du Canada qui compte 100 000 membres, partisans et abonnés ainsi que 725 clubs en Ontario, je vous remercie de nous avoir invités à témoigner aujourd'hui pour commenter un sujet important qui intéresse des millions de Canadiens.

La chasse, la pêche et le piégeage sont considérés comme des activités patrimoniales au Canada et reconnus comme tels dans diverses lois fédérales, provinciales et territoriales. À ses débuts, l'économie du Canada était fondée sur les ressources naturelles, la chasse, le piégeage, la pêche et la foresterie. Ces activités définissaient le pays et apportent encore une contribution considérable au tissu social, culturel et économique du Canada, que ce soit pour les Autochtones ou les non-Autochtones.

Les chasseurs proviennent de tous les horizons. Ils sont juges, avocats, gens d'affaires, dentistes, médecins, mécaniciens et même politiciens.

Des voix: Oh, oh!

M. Greg Farrant: De plus en plus de gens pratiquent la chasse. Au cours des 10 dernières années, le programme Formation des chasseurs de l'Ontario, que nous administrons pour le ministère des Ressources naturelles, a formé plus de 250 000 nouveaux chasseurs. Il est important de noter que le pourcentage de femmes et de jeunes

qui s'y inscrivent continue de croître. D'ailleurs, selon l'Enquête canadienne sur la nature de 2012, près de huit millions de Canadiens s'adonnent à la pêche, à la chasse ou au piégeage, soit plus que tous les golfeurs et hockeyeurs du pays réunis.

La contribution annuelle de la chasse, du piégeage et de la pêche à l'économie canadienne s'élève à 13,5 milliards de dollars. Si l'on tient compte du milliard de dollars provenant des guides et des pourvoyeurs et des 700 millions de dollars de ventes liées à l'industrie de la fourrure, la contribution globale du secteur s'élève à 15,2 milliards de dollars par année.

La chasse et le piégeage sont source de prospérité économique. L'achat de biens et de services liés à ces activités touche de nombreux pans de l'économie. En fait, au cours des deux dernières années, Canadian Tire, ayant constaté la popularité croissante de ces activités, a investi 10 millions de dollars pour agrandir, dans 170 de ses magasins au pays, la section des articles de chasse.

Cet apport économique permet à bon nombre de collectivités du pays de se maintenir économiquement, même en période difficile. Le tourisme de la chasse et de la pêche sportives injecte à lui seul plus d'un milliard de dollars par année dans l'économie. Il offre aussi des débouchés et soutient des centaines de petites et moyennes entreprises d'un océan à l'autre.

Dans la plupart des provinces et territoires, les millions de dollars issus des ventes de licences et de permis servent à appuyer des programmes et des projets de conservation, que ce soit par le truchement d'instruments comme l'Habitat Conservation Trust Fund, en Colombie-Britannique, le Fish and Wildlife Development Fund, en Saskatchewan, ou le programme Réinvestissement dans le domaine de la faune, au Québec, ou par des mécanismes comme le compte à fins déterminées, en Ontario; les ventes de permis génèrent plus de 70 millions des 95 millions de dollars du budget annuel visant la pêche et la faune dans la province.

La chasse, la pêche et le piégeage sportifs contribuent aussi énormément au tourisme. En 2006, une étude de la Commission canadienne du tourisme intitulée Pêche sportive et chasse au gibier au Canada traitait des activités récréatives et des habitudes de voyage des Américains, notamment. On y apprend, sans surprise, que les touristes américains sont très attirés par la chasse au Canada. Par exemple, en 2004 2005, 9,2 millions d'adultes américains sont allés à la chasse pendant un séjour au Canada; 32,1 millions d'Américains sont également venus pêcher ici. De toute évidence, les Américains reconnaissent ce que nous savons déjà, soit que ce pays offre certains des plus beaux sites d'activités de plein air au monde. Il en découle des possibilités importantes de revenus et d'emplois pour tout un éventail d'entreprises et de collectivités du domaine de la chasse, du piégeage et de la pêche.

Je sais que ces derniers jours, des députés ont remis en question la pertinence d'une étude du comité sur la chasse et le piégeage. Au-delà de la place qu'occupent ces activités dans l'histoire de notre pays, de leur importance patrimoniale et culturelle et de l'immense contribution des chasseurs, trappeurs et pêcheurs à l'économie du pays, il serait bon d'ajouter un autre point de vue qui éclaire la pertinence de cette question pour le comité. En gros, les chasseurs, les trappeurs et les pêcheurs sont des chefs de file en matière de conservation de nos ressources naturelles. En fait, depuis la fin des années 1800, ils comptent parmi les premiers protecteurs de l'environnement reconnus en Amérique du Nord. À une époque où la commercialisation de la faune détruisait des espèces à un rythme sans précédent, les chasseurs, trappeurs et pêcheurs se sont levés pour dire « Ça suffit ». Il importe de se souvenir que les dirigeants comme Wilfrid Laurier et Théodore Roosevelt, appuyés par des chasseurs, trappeurs et pêcheurs, estimaient que la conservation n'était pas seulement une question d'intérêt national, mais également une question de pertinence nationale. Les chasseurs, trappeurs et pêcheurs ont tenté d'améliorer la valeur des deux pays et reconnaissaient que l'utilisation prudente des ressources naturelles et la conservation de la faune étaient la marque d'un leadership progressif.

•(0855)

Qu'ils aient pu créer un mouvement axé sur la conservation de nos ressources, à une époque où de vastes secteurs du pays étaient toujours inoccupés, où les ressources naturelles étaient encore abondantes et où le pays était relativement peu peuplé selon les normes actuelles, constitue un signe remarquable de leadership et de vision. De ce mouvement est né le modèle nord-américain de conservation de la faune qui régit encore aujourd'hui la gestion des ressources fauniques en Amérique du Nord.

Les mêmes organismes qui représentent les chasseurs, trappeurs et pêcheurs comptent aussi parmi les principaux organismes de conservation au pays. Prenez, par exemple, mon organisme. Depuis 20 ans, la fédération travail au rétablissement de plusieurs espèces en Ontario, surtout le wapiti, le dindon sauvage et le saumon de l'Atlantique dans le lac Ontario, autant d'espèces en voie d'extinction. En collaboration avec le ministère ontarien des Ressources naturelles, le MPO et Environnement Canada, nous menons un programme sur les espèces envahissantes, le plus important programme non gouvernemental du genre au Canada, dans le but de prévenir ou de contrôler les espèces envahissantes aquatiques et terrestres qui menacent notre biodiversité. Notre programme Stream Steward, mené en collaboration avec les propriétaires fonciers et les agriculteurs, vise à restaurer les ruisseaux et les zones humides. Notre programme d'alevinière, mené actuellement dans 125 écoles du sud de l'Ontario, dont cinq au zoo de Toronto, montre aux enfants

les habitats des poissons et l'importance de la préservation et de la protection de nos poissons et espèces sauvages.

Il existe des programmes similaires de restauration menés par chacun de nos organismes affiliés et partenaires au pays. En 1978, la Saskatchewan Wildlife Federation a créé l'Habitat Trust Fund qui a protégé jusqu'ici plus de 65 000 acres d'habitats. Canards Illimités Canada a terminé 8 880 projets d'habitat et conservé plus de 6 millions d'acres de zones humides. Le Programme d'éducation de la B.C. Wildlife Federation a été créé en 1996 dans le but de restaurer, d'améliorer et de conserver les zones humides de la province. En 1983, l'Alberta Fish and Game Association a eu l'intelligence de voir que des habitats critiques étaient en train de disparaître rapidement et a créé le Wildlife Trust Fund, la première fiducie foncière de la province. Aujourd'hui, cette fiducie vise plus de 80 propriétés qui recouvrent plus de 36 000 acres d'habitats fauniques importants. En 1988, la Manitoba Wildlife Federation a établi le MWF Habitat Foundation, la plus ancienne fondation visant l'habitat financée par le secteur privé, de manière à obtenir des milieux secs et humides, à les détenir, les maintenir et les gérer à perpétuité. Enfin, et surtout, Habitats fauniques Canada. Depuis 1985, Habitats fauniques Canada a accordé plus de 50 millions de dollars en subventions à plus de 1 500 projets de conservation de l'habitat au Canada, somme entièrement financée par les achats de permis de chasse aux oiseaux migrateurs et par son programme de timbres. En fait, dans le cadre d'une étude menée en 2000, Habitats fauniques Canada a mené un sondage national qui a révélé que les chasseurs, à l'époque, avaient investi plus de 335 millions de dollars directement dans la conservation de la faune.

Ce que tous ces organismes et ces efforts ont en commun, c'est qu'ils sont financés en tout ou en partie par des chasseurs et des trappeurs.

En 2012, la fédération, en collaboration avec Canards Illimités Canada et certains des plus importants organismes de conservation du Canada et des États-Unis, a organisé le Congrès national pour la conservation des poissons et de la faune, à Ottawa. Ce congrès a rassemblé 500 scientifiques, universitaires, fonctionnaires des principaux ministères des deux côtés de la frontière et représentants de groupes de conservation, notamment, venus assister aux quatre journées de colloques et d'exposés portant sur tous les aspects de la conservation des poissons et de la faune et de toutes les espèces connues en Amérique du Nord. Les retombées de ce congrès se manifestent encore aujourd'hui, notamment par la mise sur pied, peu après, du Comité consultatif sur la chasse et la pêche à la ligne.

En tant qu'un des deux agents de liaison de ce comité, qui regroupe les 25 principales organisations de conservation au Canada et qui relève du ministre de l'Environnement, nous avons récemment eu l'occasion de témoigner devant les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux de l'Environnement et des Ressources naturelles sur les questions dont votre comité est saisi, et qui de toute évidence intéressaient ces ministres. Le comité consultatif est une source de rétroactions pour les politiques et programmes du gouvernement qui ont des effets sur les ressources naturelles et il formule des recommandations axées sur la conservation et la biodiversité, entre autres. Parmi les questions actuellement à l'étude, on trouve les maladies de la faune, l'encéphalopathie des cervidés, les espèces envahissantes aquatiques et terrestres, la protection des pêches, l'application des règlements, les règlements sur les oiseaux migrateurs et l'aquaculture.

Votre comité s'intéresse aussi au rôle de la recherche scientifique dans la gestion de la faune. Un des principes centraux du modèle nord-américain de conservation de la faune repose sur l'accès légal pour tous et l'utilisation de la science à titre d'élément de base pour la gestion de la faune. La FPCO et l'ensemble des grands organismes de conservation du Canada insistent pour que la gestion de la faune et des populations piscicoles soit fondée sur la science. D'ailleurs, tous les organismes auxquels j'ai fait référence il y a une minute ont créé des bourses destinées aux étudiants des collèges et universités pour l'étude des poissons et de la faune.

La science ne fournit pas toujours de certitudes, mais lorsqu'une observation est faite et confirmée à maintes reprises, elle devient un fait. Les décideurs doivent comprendre que l'incertitude existera toujours, et que certains écarts dans les données scientifiques sont incontournables, mais que cela ne justifie en rien l'attentisme.

● (0900)

Les décideurs doivent intégrer les meilleures données scientifiques aux facteurs socio-économiques lorsqu'ils élaborent leurs politiques. Pour cela, il faut une collaboration entre scientifiques et décideurs comme vous. Il faut définir ce qui constitue une question scientifique et une question stratégique. Il faut d'abord obtenir de bonnes données scientifiques avant de discuter des conséquences politiques. Les gouvernements de tous ordres et de toutes allégeances aiment affirmer qu'ils prônent une prise de décision fondée sur des données scientifiques, notamment en matière de ressources naturelles, jusqu'à ce que le consensus scientifique mène à une conclusion politiquement inconfortable. C'est alors que les pouvoirs publics retournent à un plan fondé davantage sur les idées populaires et les émotions que sur la science et les faits.

Monsieur le président, je conclurai en faisant remarquer que l'on dit souvent que la chasse et le piégeage n'intéressent que ceux qui vivent dans des régions rurales du pays, ce qui est franchement erroné. Par exemple, dans la ville de Toronto, notre fédération compte 14 170 chasseurs titulaires d'un permis, ce qui ne tient pas compte des chasseurs qui ne sont pas membres de notre fédération. À Scarborough, on compte 2 477 chasseurs titulaires d'un permis. Encore une fois, cela ne tient pas compte de ceux qui ne sont pas membres de notre fédération. Ce phénomène est courant dans la plupart des centres urbains du sud de l'Ontario. Il est donc manifeste que, même si la chasse et le piégeage se produisent dans les terres plus reculées, les chasseurs et les trappeurs habitent et travaillent dans de grands centres urbains. On ne peut donc pas rejeter ces activités comme étant de simples questions rurales.

Pour certains, l'étude sur le piégeage et la chasse n'a peut-être pas autant de valeur qu'une discussion sur les changements climatiques ou la taxe sur le carbone, même si ces questions importent aussi à ceux qui s'intéressent aux activités en plein air. La faune n'existe pas dans un vase clos; son existence n'est pas accidentelle. Compte tenu de la contribution de la chasse et du piégeage à notre identité nationale, à notre patrimoine culturel et à notre prospérité économique, et du fait que les chasseurs, trappeurs et pêcheurs agissent conformément à leurs principes lorsqu'il s'agit de conservation de nos ressources naturelles, je suis heureux que le comité ait pris le temps de se pencher sur ces questions.

Encore une fois, monsieur le président, je tiens à vous remercier ainsi que les membres du comité de m'avoir invité à témoigner sur ces questions.

Le président: Merci beaucoup.

Nous n'avons pas encore réussi à établir la communication avec notre témoin de l'Île-du-Prince-Édouard, M. Duncan Crawford,

président de la Fédération de la faune de l'Île-du-Prince-Édouard. Nous allons donc amorcer notre première série de questions.

Nos premiers intervenants seront M. Carrie, suivi de Mme Ambler.

M. Colin Carrie (Oshawa, PCC): Monsieur le président, j'aimerais remercier le témoin d'avoir accepté notre invitation.

Monsieur Farrant, merci beaucoup de nous avoir expliqué l'importance de votre organisme pour la conservation et l'environnement. Vous dites que vous siégez au Comité consultatif sur la chasse et la pêche à la ligne, le CCPL. J'aimerais que vous preniez quelques instants pour expliquer aux membres du comité en quoi consiste ce comité afin que tous comprennent l'importance de vos activités.

M. Greg Farrant: Certainement. Le CCPL a été créé à la suite du Congrès national pour la conservation des poissons et de la faune et constitue une source de rétroactions pour les politiques, idées et programmes du gouvernement concernant les ressources naturelles canadiennes, notamment les poissons et la faune. Présidé par la ministre de l'Environnement et coprésidé par la ministre des Pêches et des Océans, le comité se réunit deux fois l'an. L'an dernier, il s'est réuni trois fois. La prochaine réunion est prévue pour le mois de juin. Les organisations qui y siègent sont nettement les meilleures au pays en matière de conservation. Les réunions s'échelonnent sur quelques jours. La première journée, les membres se réunissent entre eux, sous la présidence du secrétaire parlementaire. La deuxième journée, les ministres se joignent à nous pour participer à une discussion approfondie sur les sujets abordés le jour précédent. Le comité a présenté récemment un rapport au premier ministre dans lequel il souligne certains de ses travaux et formule des recommandations sur cinq sujets différents.

● (0905)

M. Colin Carrie: Pourriez-vous prendre quelques instants pour nous parler de ces recommandations et nous expliquer leur importance?

M. Greg Farrant: D'accord. Une de nos premières recommandations était de mener une étude économique judicieuse et approfondie sur la chasse, la pêche et le piégeage au pays. Aux États-Unis, de nombreuses études ont été menées sur le sujet par des professionnels du milieu et le gouvernement. Elles définissent clairement, par exemple, l'impact économique de la chasse, de la pêche et du piégeage aux États-Unis, et cet impact se chiffre à environ 55 milliards de dollars par année. Nous n'avons pas d'étude semblable au Canada. Celles que nous avons ont été concoctées par des groupes comme la Hunting for Tomorrow Foundation, en Alberta, la B.C. Wildlife Federation ou autres. Ce que nous avons, ce sont les statistiques fournies par le MPO toutes les cinq ans. Les données que nous avons sur l'impact réel sont très limitées. Les chiffres que je vous ai fournis dans mon exposé sur l'impact économique de la chasse, de la pêche et du piégeage au Canada sont très conservateurs — sans faire de jeu de mots. Selon nous, l'impact est plus important que cela, mais nous préférons faire preuve de prudence jusqu'à ce qu'une étude sur le sujet soit menée. Nous espérons que le gouvernement procédera à une telle étude très prochainement.

M. Colin Carrie: Merci beaucoup.

Vous dites que selon certains, seuls les gens des régions rurales pratiquent la chasse et le piégeage. Je représente la collectivité d'Oshawa, une collectivité urbaine. Pourriez-vous nous dire combien de vos membres habitent dans les régions urbaines, comme Oshawa? Vous avez donné l'exemple de Scarborough. Combien de vos membres habitent à Scarborough et à Oshawa?

M. Greg Farrant: Dans votre circonscription, nous comptons 1 130 chasseurs titulaires d'un permis, et ce ne sont que ceux qui sont membres de notre fédération. Ils sont probablement plus nombreux, mais je parle ici des chasseurs titulaires d'un permis qui sont membres de notre fédération et qui habitent dans votre circonscription.

Comme je l'ai dit dans mon exposé, Scarborough compte environ 2 500 chasseurs titulaires d'un permis. Encore une fois, je parle uniquement ici de ceux qui sont membres de notre fédération.

C'est vrai que la chasse à l'orignal se pratique principalement au nord de la rivière des Français, mais aussi un peu au sud de celle-ci. Il y a 1 008 chasseurs titulaires d'un permis de chasse à l'orignal en Ontario et la plupart habitent au sud de la rivière des Français. Ils habitent à Ottawa, à London, à Hamilton, à Toronto ou dans d'autres centres urbains, notamment. Ils parcourent de grandes distances pour pratiquer la chasse à l'orignal.

Un des anciens présidents de notre fédération habite à Owen Sound. Il fait 25 heures de route pour chasser l'orignal dans le nord de l'Ontario. Il habite une subdivision ordinaire d'Owen Sound, comme d'autres; il n'habite pas une région éloignée quelconque. C'est une erreur de croire que tous les chasseurs et trappeurs habitent en région.

M. Colin Carrie: Monsieur le président, je vais céder le reste de mon temps à Mme Ambler.

Le président: Madame Ambler, il vous reste approximativement trois minutes, ou plutôt deux minutes et demie.

Mme Stella Ambler (Mississauga-Sud, PCC): Merci, monsieur le président.

Je vous remercie d'être venu aujourd'hui, Greg. Je vous sais gré de votre exposé et du travail que vous accomplissez, en particulier dans le domaine de la conservation des terres humides.

Avant de vous interroger à ce sujet, je tiens à vous poser la question suivante, car j'ai l'impression que je manquerai de temps. Les chiffres sont renversants: 1 130 dans la circonscription d'Oshawa seulement. Je me demande si vous savez si le nombre de chasseuses a augmenté au Canada et en Ontario. L'intérêt manifesté est-il supérieur à ce qu'il était auparavant? L'intérêt s'accroît-il? Vous ignorez probablement leur nombre, mais, selon vous, combien des chasseurs sont de sexe féminin, et ce pourcentage augmente-t-il?

M. Greg Farrant: Pour l'Ontario, je n'ai pas besoin de deviner. À l'heure actuelle, 20 % des personnes qui suivent des cours de formation des chasseurs en Ontario sont des femmes, et approximativement 25 % sont des jeunes. L'année dernière, le programme de formation des chasseurs a accueilli 25 000 nouveaux chasseurs. Vous pouvez donc faire le calcul — vous êtes probablement plus doué que moi à cet égard —, mais 45 % de ces 25 000 nouveaux chasseurs étaient soit des jeunes gens, soit des femmes.

Certes, les données démontrent bien partout au pays que le nombre de jeunes et de femmes qui participent à la chasse et à la pêche croît de manière exponentielle. Nous en voyons des exemples en Colombie-Britannique. Notre assemblée générale annuelle et notre conférence sur la faune aquatique et terrestre ont eu lieu à

Toronto au cours des derniers jours et ont pris fin samedi. L'un des conférenciers était Kelly Semple de la Hunting for Tomorrow Foundation de l'Alberta. C'est une chasseuse enregistrée, une instructrice autorisée, une chasseuse à l'arc, une guide et une pourvoyeuse. Lorsqu'on la regarde, elle a l'air de quelqu'un qu'on retrouverait dans une tour de bureaux du centre-ville de Toronto et non dans une cache de chasse, vêtue d'habits de camouflage, perdue dans les régions sauvages de l'Alberta. La Hunting for Tomorrow Foundation est un organisme de recrutement et de maintien des effectifs qui expose les jeunes et les femmes à la chasse et à la pêche sportive, mais principalement à la chasse et au piégeage.

• (0910)

Mme Stella Ambler: Diriez-vous que les femmes et les jeunes participent à ces sports parce qu'ils constituent d'excellentes activités familiales à entreprendre entre mères et filles ou entre pères et fils, et que ces activités leur permettent de partir pendant les week-ends et de passer du temps de qualité avec leurs enfants, et leurs adolescents, en particulier?

M. Greg Farrant: Les gens et, en particulier, les femmes et les jeunes ont un certain nombre de raisons de pratiquer la chasse. Oui, vous avez tout à fait raison de dire que c'est en partie pour des motifs familiaux. Dans de nombreuses régions, la chasse et la pêche sportive constituent des activités familiales et, si le père ou le mari chasse, les autres membres de la famille sont plus susceptibles d'adopter ce sport.

Bien entendu, il y a aussi le mouvement en faveur des aliments biologiques, le désir de retourner à la terre en déposant sur sa table des denrées fraîches et intactes. C'est une véritable vague que nous observons en ce moment. L'exploitation des ressources fauniques est à peu près ce qui se rapproche le plus d'un retour aux sources. Cela permet aux gens de consommer des aliments non contaminés, non transformés par l'industrie, etc.

Le président: Merci. Nous allons devoir poursuivre un peu pour être à l'heure.

Nous sommes maintenant entrés en communication avec notre témoin de l'Île-du-Prince-Édouard. Monsieur Crawford, soyez le bienvenu. Nous allons vous accorder 10 minutes pour faire votre déclaration préliminaire. Ensuite, nous passerons à nos séries de questions et, compte tenu de l'ordre dans lequel nous sommes placés, un représentant du NPD posera la prochaine question.

M. Duncan Crawford (président, Fédération de la faune de l'Île-du-Prince-Édouard): Merci beaucoup. Je m'appelle Duncan Crawford. Je suis président de la Fédération de la faune de l'Île-du-Prince-Édouard, et je siège également au conseil d'administration de la Fédération canadienne de la faune, à titre de directeur par mandat spécial, et au conseil d'administration de la P.E.I. Trappers Association. De plus, je suis le fondateur et le président de la P.E.I. Archery Association. Ces groupes sont tous étroitement liés. Compte tenu de la petite taille de notre province, il n'est pas rare que des gens comme moi soient membres de plusieurs groupes, comités et conseils d'administration.

Malheureusement, je n'ai pas pu entendre les renseignements qu'ont présentés les autres témoins. Par conséquent, je peux vous donner un bref aperçu des chiffres enregistrés à l'Île-du-Prince-Édouard. C'est essentiellement la même tendance qui est observée à l'échelle nationale.

Si nous examinons le nombre de chasseurs, de pêcheurs et de trappeurs qui ont participé à ces activités au cours des 30 dernières années, nous constatons que ce nombre a diminué considérablement. Récemment ou, du moins, au cours des cinq dernières années, nous avons observé des augmentations régulières de leur nombre. Comme M. Farrant vient de l'indiquer, ces hausses sont attribuables à la participation de jeunes et de femmes aux sports.

L'an dernier, à peu près 8 132 personnes ont contribué au fonds de conservation de la faune. Les gens doivent payer ces droits, qu'ils chassent, pêchent ou piègent. C'est donc un bon moyen de dénombrer tout le monde au moins une fois, parce qu'il y a beaucoup de dédoublement dans la vente des autres permis, en ce sens qu'un certain nombre de personnes qui pratiquent la chasse et le piégeage pêchent également. Nous ne voulons pas compter les gens deux fois. Le WCF ne perçoit des droits qu'une seule fois. Compte tenu de la population de l'Île-du-Prince-Édouard, cela nous donne une assez bonne idée du pourcentage des gens qui chassent, pêchent et piègent.

Cela s'est traduit par la vente d'approximativement 7 000 permis de pêche récréative l'année dernière. Le nombre de trappeurs s'élève à environ 151 et les chasseurs autorisés... les permis de chasse vendus ont généré des recettes légèrement supérieures à 2 400 \$. Il est un peu difficile d'obtenir des chiffres parfaits, parce que nous accordons des permis gratuits aux personnes âgées ainsi qu'aux jeunes. Certaines de ces initiatives représentent d'excellents moyens de maintenir le nombre de participants ou d'inciter de nouvelles personnes à pratiquer ces types d'activités ou de sports.

Notre organisme bénévole est très actif. Nous collaborons avec la division des forêts, des poissons et de la faune en vue d'offrir la partie pratique du programme de sécurité à la chasse. L'année dernière, près de 130 enfants y ont participé. Nous retenons les services d'une compagnie d'autobus qui va chercher les enfants de l'ouest de la province, qui vivent jusqu'à trois heures de route de Charlottetown, et ceux de l'est de la province, qui se trouvent à une heure de route de là, puis nous nous rendons tous au Charlottetown Trap and Skeet Club, qui est situé à environ 15 minutes de route de Charlottetown.

Les enfants passent leur examen de chasse en ligne, et la partie pratique du programme se déroule au Charlottetown Trap and Skeet Club où les organismes de conservation, les troupes et les clubs se réunissent. Nous divisons les enfants en groupe, et cette activité est considérée comme leur examen pratique.

Ensuite, chaque enfant reçoit un certificat temporaire du Programme de sécurité à la chasse... S'ils ne peuvent pas aller à la chasse avec un parent ou une personne de leur connaissance, nous les jumelons avec des mentors. À l'Île-du-Prince-Édouard, de nombreux bénévoles encadrent les jeunes et les amènent chasser.

De plus, nous nous transformons régulièrement en un atelier de plein air pour femmes provenant de l'est, de l'ouest et du centre. Cela a grandement accru le nombre de femmes qui s'intéressent à ce sport.

Conformément à une autre tendance observée à l'échelle nationale, il y a trois ans, nous avons intégré dans le programme scolaire des cours nationaux de tir à l'arc, comme l'OFAH l'a fait l'année dernière. Nous observons des progrès remarquables à cet égard. Beaucoup de gens s'intéressent à cette activité, puis ils commencent à poser des questions à propos d'activités complémentaires comme la chasse, la pêche et le piégeage. C'est, à tout le moins, un bon moyen d'aborder le sujet avec les jeunes gens.

Au cours des deux ou trois dernières années, nous avons remarqué chaque année une croissance globale de 1,3 % et une hausse du nombre de nouveaux certificats du Programme de sécurité à la chasse légèrement supérieure à 3 %. Un grand nombre de ces nouveaux titulaires de certificat, soit de 10 à 30 % d'entre eux, sont des femmes. Dans notre groupe de jeunes, au moins un des trois nouveaux participants est de sexe féminin, alors cela augure bien de l'avenir des sports de la chasse, de la pêche et du piégeage.

C'est tout ce que j'ai à dire. Je me réjouis à la perspective de répondre à toutes vos questions.

• (0915)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Crawford.

Nous allons maintenant passer aux membres de notre comité qui poseront des questions soit à vous, soit à M. Farrant.

Nous allons revenir au NPD.

Madame Hughes, vous allez partager votre temps avec Mme Papillon.

Mme Carol Hughes (Algoma—Manitoulin—Kapusking, NPD): Oui.

Si vous m'avertissez quand la moitié de mon temps sera écoulée, je m'assurais qu'elle bénéficie du reste.

Le président: Nous ferons de notre mieux.

Mme Carol Hughes: Je vous remercie infiniment de votre présence.

Je viens du Nord de l'Ontario, et certains membres de ma famille chassent. Un grand nombre d'entre eux pêchent également. Je sais vraiment gré au comité d'étudier cette question.

Monsieur Farrant, comme vous le savez, l'hiver dernier — pas celui que nous traversons en ce moment —, les habitants de l'île Manitoulin étaient très préoccupés par la population de cerfs. L'hiver les avait touchés très durement. Les conditions de cette année ne semblent pas les avoir éprouvés autant. Il a fait froid, mais moins de neige est tombée dans cette région. Remarquez que l'accumulation de glace sur les Grands Lacs a été beaucoup plus prononcée au cours des dernières années.

Dans l'Arctique, la situation est différente. Un grand nombre d'icebergs sont en train de fondre. Je suis certain que vous vous tenez au courant des répercussions que ces conditions climatiques pourraient avoir sur la chasse et la pêche dans ces régions et du fait que les gens pourraient être forcés de modifier leur façon de faire les choses. Je sais que, dans certaines régions, la population d'originaux est également touchée.

Vous avez parlé d'utiliser une base scientifique pour élaborer les politiques. Je me demande simplement quelles sont vos recommandations, compte tenu des changements liés aux changements climatiques que vous avez observés dans l'environnement.

Selon vous, quels genres de mesures le gouvernement devrait-il envisager de prendre lorsqu'il élabore des politiques pour tenter d'atténuer les changements qui surviennent?

M. Greg Farrant: Je vous remercie de votre question. Je vous en suis très reconnaissant.

Vous avez cité quelques exemples. Par conséquent, je commencerai par parler de ceux-là.

En ce qui concerne les cerfs de l'île Manitoulin, vous avez tout à fait raison. L'année dernière, l'hiver a été rude, et il a fallu que notre programme DeerSave accorde un financement de 10 000 \$ pour dégager des sentiers et je ne sais quoi d'autre, dans le but de contribuer à sauver ces populations.

Je ne veux pas être alarmiste, toutefois, la population d'originaux, non seulement de l'Ontario, mais aussi du Manitoba et de la Saskatchewan, a considérablement chuté au cours des dernières années.

Un certain nombre de facteurs ont contribué à ce déclin. Malheureusement, la réaction de certains gouvernements — et je vais parler du gouvernement ontarien — consiste à gérer la chasse plutôt que la situation et les facteurs extérieurs. Ces facteurs comprennent les changements climatiques, comme vous l'avez mentionné, la coupe à blanc par l'industrie forestière et surtout la prédation par les loups, les coyotes et les ours.

Le ministère des Ressources naturelles de l'Ontario ne semble pas reconnaître le fait qu'un certain nombre de facteurs ont des répercussions sur les populations d'originaux. Il semble avoir l'intention de réglementer les autorisations de chasser l'original, sans examiner les autres facteurs — comme la prédation, le climat, l'industrie forestière et une foule d'autres éléments — qui influent sur nos populations d'espèces sauvages. Le gouvernement ne peut se contenter de dire: « Eh bien, réduisons simplement les allocations, le nombre de permis délivrés, etc. ».

Le lac Nipissing est un autre exemple ontarien. Dans le passé, ce lac était l'un des lieux par excellence en Ontario ou même à l'échelle nationale où pêcher le doré jaune, et le lac valait son pesant d'or sur le plan touristique. Eh bien, cette population d'espèces sauvage s'est complètement effondrée. La réaction du gouvernement consiste maintenant à réduire le nombre de poissons que les amateurs de pêche récréative peuvent attraper. Le gouvernement ne s'attaque pas aux intérêts commerciaux en jeu là-bas. En fait, les entreprises de pêche commerciale ont indiqué très clairement que, tant que la pêche récréative ne serait pas complètement interrompue, elles ne seraient pas disposées à même s'asseoir pour discuter du problème. Et pourtant, la pêche commerciale est responsable de la destruction des stocks de doré jaune.

Les gouvernements doivent tenir compte d'un certain nombre de facteurs, et les changements climatiques sont seulement l'un d'eux. Par exemple, la coupe à blanc est avantageuse pour les caribous, mais non pour les originaux.

• (0920)

Le président: Nous allons passer à Mme Papillon.

[Français]

Mme Annick Papillon (Québec, NPD): Merci, monsieur le président.

En tant que porte-parole de l'opposition officielle en matière de tourisme, c'est un plaisir pour moi d'accueillir nos témoins.

Vous contribuez très certainement à l'industrie touristique canadienne.

À ce titre, j'étais un peu inquiète lorsque je vous ai entendu parler du fait qu'il fallait être présent pour les Américains. À mon avis, avec tous les accords de libre-échange que nous sommes en train de signer, il ne faudra pas mettre de côté les Européens et d'autres personnes d'un peu partout. Le Canada est très certainement un pays de grands espaces verts où on peut renouer avec certaines pratiques. Il y a l'espace qu'il faut. En fait, il y a tout ce qu'il faut pour pratiquer la pêche ou la chasse, par exemple.

À ce titre, je me demandais ce que vous pensiez des compressions draconiennes imposées à Parcs Canada dans le budget de 2012. Cela a grandement nuit à notre industrie touristique sur le plan de l'accès aux parcs et de la durée. La Commission canadienne du tourisme a aussi vu son budget de l'année dernière être amputé de 19 %. Cela fait en sorte que des organisations comme la vôtre ne figurent plus dans les brochures. On ne peut pas développer le tourisme à long terme avec les Américains, avec les Français ou avec d'autres ressortissants. Je pense que cela nous empêche de bénéficier au maximum d'une industrie qui pourrait être florissante. J'aimerais avoir vos commentaires à ce sujet.

J'aimerais aussi avoir votre opinion sur la protection de la ressource. Je pense que lorsque les touristes savent qu'on protège la ressource, on peut les attirer chez nous. Lorsqu'on impose des compressions aux évaluations environnementales comme l'ont fait les conservateurs, cela nous donne mauvaise réputation. Cela peut aussi décourager les pêcheurs et les chasseurs de venir chez nous, car ils se demandent à quoi ils participent. Si on peut leur donner la garantie que tout cela est fait dans un cadre correct, je pense qu'on pourrait...

[Traduction]

Le président: Madame Papillon, si vous souhaitez obtenir une réponse, vous allez devoir vous interrompre bientôt.

Mme Annick Papillon: Oui, je vais lui permettre de répondre.

Le président: Vous disposez de 20 secondes pour répondre, monsieur Farrant.

M. Greg Farrant: Je vais tenter de répondre très rapidement. Les chiffres que nous avons vus montrent en particulier qu'au chapitre des activités de plein air, la clientèle de l'industrie touristique est composée principalement d'Américains. Oui, il ne fait aucun doute que des touristes européens visitent le Canada.

En ce qui concerne la réduction des évaluations environnementales, nous avons remarqué complètement le contraire. En fait, nous constatons que toute décision, même la plus insignifiante, semble nécessiter un affichage ou une évaluation en vertu de la Charte des droits environnementaux. En fait, je pense que nous sommes réglementés à outrance. Par exemple, le ministère de l'Environnement de l'Ontario, qui est responsable de ces enjeux, procède à un si grand nombre d'affichages en vertu de la Charte des droits environnementaux qu'il est ni plus ni moins devenu un organisme de réglementation, un organisme qui semble se contenter de produire des règles en série.

Nous semblons être incapables de faire un pas en avant sans reculer ensuite de quatre pas ou sans avoir à comparaître ou à rédiger des réponses dans le cadre d'évaluations en vertu de la Charte des droits environnementaux, ou sans avoir à franchir les étapes d'un très long processus pour aller de l'avant. Je pense que le processus a besoin d'être simplifié considérablement. La prise de décisions ayant des répercussions sur les poissons, les espèces sauvages ou les ressources naturelles, en général, prend beaucoup trop de temps, en raison de la bureaucratie qui appuie la Charte des droits environnementaux et le processus qui s'y rattache.

• (0925)

Le président: Nous avons légèrement dépassé le temps qui nous était imparti.

Nous allons retourner du côté des conservateurs et céder la parole à M. Sopuck pendant sept minutes.

M. Robert Sopuck (Dauphin—Swan River—Marquette, PCC): Merci beaucoup.

Je tiens à mentionner une étude qui vient d'être publiée par l'Université Cornell. Elle indique que la chasse et l'observation des oiseaux stimulent les activités de conservation. Le communiqué de presse concernant cette étude dit que: « Les ornithologues amateurs et les chasseurs sont plus susceptibles que les personnes qui ne pratiquent pas ces activités récréatives d'améliorer l'habitat des espèces sauvages, de faire des dons à des organismes de conservation et de défendre les intérêts des espèces sauvages — autant de gestes qui contribuent de manière importante à la conservation. »

En fait, l'étude qualifie les observateurs d'oiseaux et les chasseurs de « superstars de la conservation » — bon nombre d'entre nous appartiennent à ces deux catégories de gens, et je sais que c'est également votre cas, monsieur Farrant. L'étude conclut que plus nous passons de temps dans la nature, plus nous sommes susceptibles de la protéger.

Je pense que votre témoignage illustre cette conclusion.

En ce qui a trait aux activités de conservation de l'OFAH et aux terres que vous avez contribué à conserver par vous-même et à l'aide de politiques publiques, pouvez-vous parler des avantages que le public peut tirer de la conservation des habitats, outre du gibier à chasser?

M. Greg Farrant: Merci de me poser cette question, monsieur Sopuck.

Comme je l'ai dit dans mon exposé, la faune n'existe pas par accident, et la santé et la vigueur de la faune et des poissons ne sont pas accidentelles non plus. Il faut les gérer pour les protéger et pour permettre aux gens d'en profiter, que ce soit pour l'observation d'oiseaux, la chasse, la pêche ou quelque autre activité. Les gens qui sont sur le terrain comme les pêcheurs à la ligne, les chasseurs, les observateurs d'oiseaux, les randonneurs pédestres, les campeurs et tous les autres sont ceux qui s'adonnent à des activités de plein air de toutes sortes. Ils sont sur le terrain. Ce sont eux qui sont le mieux placés puisque la pratique de ces activités leur permet de voir ce qui se passe sur le terrain.

Il faut sans contredit gérer ces populations. Prenons l'exemple des populations de chevreuils. Les gens sont sans arrêt en train de s'indigner de l'abattage de chevreuils, par exemple. Chaque fois qu'on procède à l'abattage d'une quelconque espèce, on reconnaît l'incapacité du gouvernement, quel qu'il soit, de gérer la faune de façon appropriée. Cela signifie qu'on a laissé la population de l'espèce en question croître au point de dépasser nettement ce que l'habitat d'une région donnée peut accueillir et qu'il faut par conséquent réduire cette population. Les gens sont outrés de telles situations qui, disons-le, ne sont pas si terribles. La science sur laquelle repose la gestion de la faune et des poissons est très précise. Il existe une foule d'installations de soins pour toute une variété d'animaux. Lorsque les populations sont trop nombreuses, cela a des conséquences fâcheuses pour les personnes, les animaux eux-mêmes et les écosystèmes, parce qu'on se retrouve avec trop d'individus dans le paysage. Ils détruisent la végétation ou ils n'arrivent pas à trouver suffisamment de nourriture et meurent de faim. C'est un équilibre délicat, mais ce n'est pas quelque chose qui arrive tout bonnement, par accident.

Selon les politiques du ministère des Ressources naturelles de l'Ontario, la chasse est l'outil de gestion de la faune le plus précieux dont il dispose, parce que la chasse est gérée, parce qu'il y a un système de vignettes, un système d'attribution. Les chiffres ne sont pas ce qu'ils sont sans raison.

Madame Hughes a posé une question au sujet de la population d'originaux. Eh bien, la raison pour laquelle il y a des réductions, c'est que la population d'originaux diminue. Mais vous ne pouvez pas regarder ce seul fait pour gérer la ressource, car vous allez échouer.

M. Robert Sopuck: Est-il juste de dire que toute politique publique visant à limiter les activités de chasse a des répercussions directes sur la conservation?

M. Greg Farrant: Tout à fait. En un mot, oui.

M. Robert Sopuck: D'accord.

Encore une fois, il est possible de faire un lien entre la mise en oeuvre initiale du registre des armes d'épaule et le fait qu'un si grand nombre de personnes aient renoncé à la chasse.

Peut-on dire que les partisans du registre des armes d'épaule — tant ceux qui souhaitaient sa mise en place que ceux qui souhaitent son retour — ont eu un effet nuisible sur la conservation?

M. Greg Farrant: Indirectement, oui, puisque nous sommes en présence de vases communicants.

Si cela devient trop coûteux — et cela ne s'applique pas qu'au registre des armes d'épaule, mais aussi aux règlements trop stricts, aux questions de permis, aux facteurs de coûts et à d'autres choses du genre —, c'est-à-dire dès qu'il y a trop de contraintes, les gens se disent que ça ne vaut tout simplement pas la peine. Si c'est le cas, ils ne se retrouvent pas dans la nature et ils ne gèrent pas la ressource. À vrai dire, les gens qui laissent tomber à cause de politiques gouvernementales coûteuses, que ce soit le registre des armes d'épaule ou d'autres... Au final, c'est aussi une question économique, car ces personnes sont celles-là mêmes qui, à l'échelle du pays, paient pour les programmes de gestion de la faune et des poissons. Sans ces gens qui achètent des permis et tous les produits liés à ces activités, c'est l'économie qui en souffre — l'économie, la faune et les poissons. Comme je l'ai dit, les pêcheurs à la ligne et les chasseurs de l'Ontario financent les deux tiers des programmes de gestion de la faune et des poissons de cette province. Lors de la création du compte destiné à des fins spéciales, la proposition voulait que les coûts soient partagés à parts égales avec la province. En lieu et place, le partage proposé aujourd'hui est de 70-30, et c'est nous qui assumons la part principale.

• (0930)

M. Robert Sopuck: À l'évidence, toute mesure législative qui sert à instaurer des droits pour les animaux aurait le même effet.

Je vois que la FPCO se bat contre le projet de loi C-592, un projet de loi d'initiative parlementaire présenté par la députée néo-démocrate, Mme Morin.

De nombreux organismes, dont le vôtre, ont adressé à tous les parlementaires une lettre dans laquelle ils affirment que ce projet de loi « criminaliserait involontairement toutes sortes de pratiques acceptées, traditionnelles et nécessaires, notamment la production alimentaire, la chasse, la pêche, le piégeage, la recherche sur des animaux, des sports et loisirs et la propriété privée ».

J'aimerais attirer votre attention sur certains commentaires formulés par deux députées néo-démocrates, le 27 octobre 2014.

Mme Jean Crowder, la députée néo-démocrate de Nanaimo—Cowichan, a dit qu'elle appuyait un projet de loi aux termes duquel, je cite, « les animaux seraient considérés comme des personnes et non seulement comme des biens ».

Le même jour, Mme Françoise Boivin, députée néo-démocrate de Gatineau, au Québec, a déclaré que les animaux méritent, je cite, « la même protection que notre société accorde aux enfants et aux personnes qui ont une santé mentale chancelante ou un handicap ».

J'ai été renversé d'entendre de tels propos à la Chambre des communes.

Pouvez-vous décrire les conséquences qu'un programme radical de droits des animaux pourrait avoir sur les chasseurs, les trappeurs et les pêcheurs?

M. Greg Farrant: Eh bien, la première chose que je veux souligner, c'est qu'il est très facile pour les groupes opposés à ces activités de faire de l'obstruction ou de soulever les problèmes qui, selon eux, méritent d'être soulevés. Or, nous avons vu des choses... et je vais vous en donner un bon exemple. En 1999, en Ontario, des défenseurs des droits des animaux ont été en mesure — je ne vais pas décrire comment ils s'y sont pris — d'amener le gouvernement de l'époque à annuler la chasse à l'ours du printemps, une chasse pourtant pratiquée depuis des centaines d'années dans cette province. Le prétexte donné était que la chasse fait des orphelins chez les oursons.

Or, ce que nous avons vu depuis, c'est une population d'ours qui a crû à un point tel qu'elle est maintenant incontrôlable, l'effet régularisant de la chasse printanière ayant disparu. On rapporte maintenant plus d'oursons orphelins que jamais dans les divers centres de la faune du Nord de l'Ontario. On constate une recrudescence de la prédation exercée par les ours sur les petits des orignaux, les faons et d'autres espèces. Le nombre d'attaques sur des humains a augmenté, ce qui a poussé le gouvernement actuel de l'Ontario à reprendre un projet pilote de deux ans dans plusieurs collectivités du Nord afin d'étudier l'impact de la chasse printanière, encore une fois parce que l'enjeu est devenu une question de ressource naturelle, certes, mais aussi une question de sécurité publique.

C'est très facile de faire des histoires, et de changer les choses par l'entremise de mesures législatives ou de politiques publiques, puis de se retirer en laissant les autres composer avec les conséquences. C'est ce qui est arrivé dans ce cas-ci.

Le président: Merci, monsieur Sopuck.

Nous allons passer à Mme Murray, pour sept minutes.

Mme Joyce Murray (Vancouver Quadra, Lib.): Merci beaucoup, monsieur Albrecht. Je suis ravie d'agir aujourd'hui comme remplaçante à ce comité.

Je tiens à ce que vous sachiez que j'ai été ministre de l'Environnement en Colombie-Britannique pendant presque trois ans et que j'ai travaillé en étroite collaboration avec la B.C. Wildlife Federation ainsi qu'avec des guides-pourvoyeurs et des trappeurs. Selon moi, ce partenariat était très constructif et nos objectifs communs allaient au-delà des seules questions économiques pour englober la conservation et la gouvernance appropriée de ces industries.

Je vais tenter de cerner les similitudes et les différences entre ce qui se fait dans vos provinces et ce qui se fait en Colombie-Britannique, et je chercherai à comprendre à quoi pourraient ressembler une approche nationale et une approche locale.

Il y a 10 ans, en Colombie-Britannique, à l'époque où j'étais ministre, les territoires de piégeage étaient distribués ou vendus, et l'intérêt des Premières Nations ne pesait pas lourd dans la balance. Les territoires des guides-pourvoyeurs devenaient de plus en plus

convoités et les communautés autochtones en revendiquaient de plus en plus les droits.

J'aimerais savoir comment cela se passe en Ontario. J'aimerais notamment connaître l'effet qu'a eu la décision Tsilhqot'in sur la façon d'accorder les permis pour les territoires de piégeage et les territoires des guides-pourvoyeurs.

● (0935)

M. Greg Farrant: Je crois qu'il est trop tôt pour saisir l'impact qu'aura cette décision de la Cour suprême en Ontario. Je peux vous dire que nous avons deux très gros dossiers autochtones sur le feu. Il y a 50 revendications territoriales en cours en Ontario, mais il y en a deux qui risquent d'avoir un impact monumental. Il y a la revendication territoriale des Algonquins, qui porte sur environ 36 000 km², et qui comprend la ville où vous êtes assis présentement. L'autre est la poursuite judiciaire à la Cour fédérale qu'ont engagée les Premières Nations visées par les traités Williams de l'Ontario. Ces deux affaires ont le potentiel de transformer le paysage de l'Ontario.

En ce qui concerne la participation autochtone, je peux vous dire qu'actuellement, le gouvernement de l'Ontario accorde préséance aux membres des Premières Nations lorsque des territoires de piégeage deviennent disponibles.

Mme Joyce Murray: Votre organisme est-il en conversation directe avec des représentants des communautés autochtones à l'égard de ces enjeux ou si tout cela passe plutôt par le gouvernement provincial?

M. Greg Farrant: Je crois qu'il convient de dire que ces échanges se font surtout avec le gouvernement. Nous nous sommes assis de nombreuses fois avec les Premières Nations algonquines et nous leur avons parlé des revendications territoriales. Nous avons rencontré leurs conseils de bande et ils sont venus à notre maison mère, à Peterborough. Nous avons effectivement des échanges avec eux, des échanges peu fréquents, mais sur une base continue.

Les Premières Nations visées par les traités Williams sont allées en Cour suprême une première fois en 1994 pour tenter de faire annuler le traité Williams de 1923 aux termes duquel elles ont cédé leur droit de chasse et de pêche. Nous avons participé à cette affaire judiciaire. La Cour suprême a affirmé que le traité était valide. Elles y sont retournées en 1996, et la Cour suprême leur a encore dit: « Non, désolé. Le traité est toujours valide. » Elles essaient encore de faire infirmer cette décision, et nous serons appelés à participer à cela selon la suite des choses.

Mme Joyce Murray: D'accord.

Un autre sujet dont je voulais vous parler est celui des nouveaux Canadiens.

En Colombie-Britannique, au début des années 2000, j'étais la ministre chargée d'examiner la diminution de la demande pour les permis de chasse et la baisse d'intérêt pour la pêche à la ligne, et nous devions trouver des façons d'attirer les jeunes au moyen d'initiatives comme la journée de pêche en famille et d'autres choses du genre. J'ai donc été ravie d'apprendre que les jeunes et les femmes s'étaient mis à s'intéresser à ces activités de plein air.

L'autre défi concernant la visite des parcs et l'attrait pour la chasse et la pêche était d'aller chercher les nouveaux Canadiens, attendu que la culture de leur pays d'origine ne les prédisposait pas à embrasser d'emblée ces activités.

Votre organisme a-t-il des programmes particuliers pour mobiliser et intéresser les nouveaux Canadiens à ces activités? Ma question s'adresse aussi à la Fédération de la faune de l'Île-du-Prince-Édouard?

M. Greg Farrant: Je serai bref, car je crois que M. Crawford veut probablement donner son point de vue sur la question, et avec raison.

La FPCO organise chaque année des week-ends en plein air pour les femmes. Nous avons aussi notre programme Get Outdoors, qui invite les jeunes à passer un mois dans un chalet durant la saison estivale.

Mme Joyce Murray: Excusez-moi, mais comme le temps presse, je vous prie de rester sur l'objet de ma question, c'est-à-dire les nouveaux Canadiens.

M. Greg Farrant: D'accord. Chaque année, nous organisons une journée pour les nouveaux Canadiens à notre maison mère. Nous avons là un vaste étang rempli de poissons. L'événement est commandité par Shimano. Nous faisons venir à Peterborough des autobus remplis de gens de la région du Grand Toronto. Ils passent la journée à notre centre d'interprétation de la faune et des poissons qui se trouve juste à côté de la maison mère et à pêcher dans l'étang. Ils ont donc l'occasion de se faire une tête sur ce que sont la chasse et la pêche et de prendre part aux activités traditionnelles qui s'offrent à eux.

Pourrions-nous faire mieux? Cela ne fait aucun doute. Je peux vous dire que l'Ontario Chinese Anglers Association, qui est l'un de nos clubs membres, est l'un des plus dynamiques que nous avons en Ontario. C'est un club énorme qui est basé à Toronto. Raymond Zee en est le directeur général. Le club fait un travail exemplaire sur différents projets de conservation. C'est un grand club, très fort et très puissant, qui recueille beaucoup de fonds pour la conservation.

Mais nous pourrions tous en faire plus pour approcher ces cultures. Vous avez tout à fait raison. La démographie de ce pays est en train de changer, et nous devons tous en faire plus pour approcher ces gens et trouver des façons de les intégrer à ces activités.

• (0940)

Mme Joyce Murray: Très bien. Merci.

Le président: Monsieur Crawford, souhaitez-vous vous aussi répondre rapidement à la question de Mme Murray?

M. Duncan Crawford: Bien sûr. C'est une excellente question.

Nous avons une population grandissante de nouveaux arrivants, notamment en provenance de la Chine. Ils sont très friands d'activités de plein air, et tout particulièrement de chasse et pêche. Le gouvernement et la Fédération de la faune de l'Île-du-Prince-Édouard se sont efforcés de faire en sorte que les nouveaux arrivants qui voudraient avoir de l'information ou suivre des programmes de sécurité à la chasse ou un cours sur le maniement sécuritaire des armes à feu puissent trouver ce qu'ils recherchent. Nous avons même fait l'effort de former une personne à cette seule fin. Il est lui-même un nouvel arrivant. Il connaît donc la langue maternelle de ses compatriotes. Il agit comme un pivot pour permettre à ce groupe d'aller aussi loin que possible.

Un peu comme le fait l'organisme de M. Farrant, nous organisons des tournois de pêche ouverts au public, et nous nous efforçons d'en informer tous ces groupes de nouveaux arrivants.

La question importante ici, c'est la gestion de la ressource. S'ils viennent d'un pays où les occasions de chasser et de pêcher sont rares, nous nous assurons qu'ils comprennent bien les limites de prises. Nous les aidons à se lancer et à faire les choses correctement,

de façon éthique et conformément à la loi. C'est ce qui est le plus important pour nous, veiller à nous rendre disponibles.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Crawford.

Nous revenons à Mme Hughes, pour cinq minutes.

Mme Carol Hughes: Monsieur Crawford et monsieur Farrant, j'apprécie vraiment le travail que font vos organismes pour veiller à la survie des espèces sauvages et de leurs habitats. J'ai rencontré les conseils des chasseurs de fourrures et des trappeurs. Hier, j'ai rencontré des gens de Canards Illimités. Tout cela fait aussi partie de notre patrimoine.

Je voulais revenir au fait que notre comité est celui de l'environnement, et que nous devons avant tout nous intéresser aux changements climatiques. Je sais que certains ont soulevé d'autres questions. Je crois que nous devons nous recentrer sur la question environnementale. Il y a eu certaines répercussions sur la météo. Prenons l'exemple de Wawa qui, en 2012, a été frappé par une énorme inondation. Je peux vous assurer qu'il y a encore des voitures dans l'eau du port Michipicoten, en bordure du lac Supérieur, près de Wawa. Et des maisons. Il reste encore beaucoup de débris à nettoyer. Nous pourrions aussi parler d'Iron Bridge et de Bruce Mines, qui ont encore subi des inondations l'an dernier. Encore là, une bonne partie des débris ont été tassés de côté, dans certaines de nos régions de lacs et de cours d'eau.

Avez-vous quelque inquiétude à propos de l'impact des changements climatiques? Avez-vous des recommandations que vous aimeriez que le comité soumette pour essayer d'inspirer les politiques que nous devons mettre en place pour lutter contre les changements climatiques? Nous savons que les répercussions sur le tourisme, la chasse et la pêche dans Algoma—Manitoulin sont énormes. Alors, je voulais savoir si vous avez des inquiétudes ou des recommandations à formuler au sujet des changements climatiques.

Monsieur Crawford, vous pourriez commencer. Merci.

Je peux toutefois rappeler l'importance de nettoyer ces débris dès que possible; comme je l'ai dit, pour Wawa, nous sommes déjà trois ans plus tard.

M. Duncan Crawford: Je ne sais pas ce que je peux vous dire à ce sujet. À l'évidence, les conditions météorologiques sont en train de changer. On le voit à l'Île-du-Prince-Édouard. Pour me rendre ici, il a fallu que je chausse mes raquettes pour me rendre jusqu'à l'étable où était stationnée ma motoneige, puis que je prenne ma motoneige pour me rendre jusqu'à la route principale parce que mon chemin n'était pas dégagé. Cette température est très inhabituelle.

Nous avons vu les changements, vous savez. Et nous savons qu'ils ont une incidence sur la faune et tout le reste. On m'a demandé de parler des tenants et aboutissants de la chasse, de la pêche et du piégeage. Je crois que nous avons tous intérêt à ce que l'environnement soit bien géré. J'ai raté certaines observations qui ont été formulées plus tôt, mais je suis convaincu que je suis au diapason de ce qui s'est dit au sujet des décisions fondées sur la science. Si notre environnement se porte mal — qu'il s'agisse des plans d'eau ou des terres —, la ressource ne sera pas au rendez-vous. Cette question a préséance sur tout.

Je vais laisser la parole à M. Farrant, car je ne vois pas ce que je pourrais ajouter.

• (0945)

M. Greg Farrant: Merci. Encore une fois, je vous remercie, madame Hughes, de cette question.

Je ne suis pas un scientifique ni un biologiste. Notre organisme emploie 17 biologistes qui étudient les poissons et la faune, les espèces envahissantes, l'utilisation du territoire, etc. Ils seraient probablement mieux en mesure de vous répondre que moi.

Bien entendu, nous sommes préoccupés par les phénomènes qui ont une incidence sur l'environnement — qu'ils soient d'origine humaine, comme les coupes à blanc, les barrages, ou autres — et des enjeux comme les changements climatiques susceptibles de perturber les poissons et la faune. En fait, lors de notre congrès annuel qui se tenait la semaine dernière, nous avons reçu M. John Casselman pour qu'il nous parle des répercussions des changements climatiques sur les pêcheries.

Je le répète, je ne suis pas un scientifique. Si j'en étais un, je pourrais vous en dire plus long à ce sujet. Il y a encore un débat important au sujet de l'ampleur et de la gravité des répercussions que les changements climatiques peuvent avoir, et sur ce que font ces changements sur le terrain. Il semble y avoir deux camps diamétralement opposés: il y a ceux qui disent que ce sont effectivement les changements climatiques qui causent tous ces phénomènes, et ceux qui affirment qu'il n'y a pas de lien.

Je crois assurément que c'est un facteur parmi plusieurs autres qui doivent être pris en considération pour la mise au point de politiques publiques sur les poissons, la faune et les ressources naturelles en général. Parallèlement, nous voyons les gouvernements prendre des décisions sur des choses aussi concrètes que la démolition du barrage sur la Black Sturgeon, en Ontario, qu'annonçait le ministère des Ressources naturelles. Nous avons dit oui, mais il faut savoir que la démolition de ce barrage permettra à la lamproie, une espèce envahissante, d'avoir un accès illimité à certains plans d'eau auxquels elle n'a pas accès jusqu'ici. Cette présence va avoir un effet de taille sur la pêche.

Voilà le type de politiques publiques qui nous préoccupent tout autant que les changements climatiques, car nous pouvons en constater les conséquences sur-le-champ, et pas seulement dans 10, 15 ou 20 ans. Pour les populations de poissons, l'arrivée des lamproies pourrait avoir des conséquences semblables à ce que l'on a vu avec la moule zébrée dans les Grands Lacs ou la carpe asiatique. Si elle parvient au canal d'évacuation de Chicago et aux Grands Lacs, elle décimera les espèces pêchées dans ces plans d'eau.

Ces décisions ou problèmes d'origine humaine ont des effets très immédiats. Je ne dis pas que les changements climatiques ne sont pas préoccupants, car, de toute évidence, ils le sont. Ces autres décisions humaines qui ne sont pas fondées sur la science sont tout aussi problématiques et ont tendance à avoir des répercussions très immédiates sur nos ressources naturelles. Je crois que ces aspects sont aussi préoccupants que les changements climatiques.

Le président: Merci beaucoup à vous deux. Monsieur Crawford, merci d'avoir bravé les éléments pour venir témoigner ce matin et d'avoir composé avec les petits problèmes technologiques que nous avons eus. Monsieur Farrant, merci d'avoir été là. Je remercie aussi tous les membres du comité de leurs questions.

Mme Carol Hughes: Monsieur le président, me permettez-vous une question? M. Farrant a dit que les scientifiques qui travaillent pour son organisme pourraient nous en dire un peu plus au sujet de l'impact des changements climatiques et, peut-être, formuler des recommandations. S'il lui était possible de leur demander de nous soumettre leurs observations et leurs recommandations, ce serait très apprécié.

Le président: Nous en prenons note.

Nous avons convenu d'ajourner tôt à cause de la déclaration qui doit être lue à la Chambre des communes.

Alors voilà, la séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>